



21 rue Béranger  
75003 PARIS

**INFORMATIONS A DESTINATION DES**  
**Membres du Bureau National**  
**Secrétaires Académiques et Départementaux**  
**Commissaires Paritaires Nationaux**

Paris, le 30 septembre 2004

Les personnels de direction sont engagés dans un mouvement de « résistance professionnelle », à l'appel du SNPDEN. Depuis son lancement au congrès de Toulon, le 14 mai 2004, ce mouvement s'inscrit dans la durée ; il a permis, par l'écho et l'adhésion qu'il a obtenus, par sa capacité à perturber le fonctionnement institutionnel des académies sans pénaliser les usagers du service public, de créer le rapport de forces nécessaire pour sortir d'une situation devenue insupportable et pour engager enfin de vraies négociations avec le ministère sur les conditions d'exercice de notre métier.

Lors de la réunion conjointe des secrétaires académiques et du bureau national du 22 septembre 2004, les SA ont présenté l'état et les perspectives de la mobilisation dans chaque académie. Le SNPDEN a pris acte des textes qui doivent transcrire dans les faits les avancées substantielles obtenues pour nos carrières et pour la gestion de la mobilité, et qui, à notre demande insistante, ont d'ores et déjà fait l'objet de documents écrits de la part du ministère. Il a reconnu également la volonté manifestée par François Fillon de reprendre un dialogue continu et constructif avec les personnels de direction : là encore, cette volonté s'est traduite par des décisions effectives (mise en place du groupe de travail national sur le métier, le protocole et le statut). D'ores et déjà, dans ce cadre, un premier travail a été effectué autour des emplois et compétences des personnels administratifs (secrétariat, gestion).

Nous devons aujourd'hui souligner l'importance des résultats obtenus, qui sont un succès de l'action syndicale et de la négociation.

C'est pourquoi le SNPDEN demande aux personnels de direction de reprendre leur place, comme représentants de l'Etat, dans le fonctionnement institutionnel, notamment dans les CAPA.

Cependant, le mouvement de « résistance professionnelle » reste à l'ordre du jour : il doit aujourd'hui se concentrer sur les conditions concrètes d'exercice du métier et l'environnement professionnel.

Nous ne continuerons à effectuer que les tâches immédiatement utiles pour les élèves et le service public d'éducation. Une réflexion a déjà été conduite sur ces sujets dans les groupes Blanchet académiques. L'avancement de ces travaux est évidemment variable, aussi est-il nécessaire que les CSA décident concrètement des formes d'actions retenues localement.

Le SNPDEN a obtenu l'ouverture du chantier des missions, des ressources et de l'administration de l'EPL. Ce sera l'objet de la prochaine réunion du groupe de travail national. Il est important que les groupes Blanchet, au niveau académique, se saisissent également de ces questions. La future loi d'orientation devra prendre en compte la réflexion conduite sur ces sujets par les personnels de direction.

Dès aujourd'hui, nous devons accompagner, anticiper, parfois imposer, un autre fonctionnement du système éducatif. Le CSN des 25 et 26 novembre prochains devra décider des formes de poursuite de l'action.